



Procès-verbal
Le jeudi 15 novembre 2001 - n° 57

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 09.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que le principe du projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 11 h 59, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 07.

Moment de recueillement

M. le Président souligne les 25 ans de vie parlementaire de M. Chevrette (Joliette), M. Brassard (Lac-Saint-Jean) et M. Gendron (Abitibi-Ouest). M. Landry, premier ministre, et M. Charest, chef de l'opposition officielle, rendent eux aussi hommage aux trois députés.

15 novembre 2001

Puis, M. Chevette (Joliette), M. Brassard (Lac-Saint-Jean) et M. Gendron (Abitibi-Ouest) prennent la parole.

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Marois, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 61 Loi concernant la Financière du Québec.

La motion est adoptée.

M. Chevette, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 55 Loi sur les sociétés de transport en commun et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 60 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

La motion est adoptée.

15 novembre 2001

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de M. Rochon, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 63 Loi modifiant le Code du travail et la Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

M. Legault, ministre de l'Éducation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 59 Loi reportant la date de la prochaine élection scolaire générale et modifiant la Loi sur les élections scolaires.

La motion est adoptée.

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de M. Bégin, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 62 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice relativement au fonds des registres.

La motion est adoptée.

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de M. Boisclair, ministre de l'Environnement, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 58 Loi modifiant la Loi visant la préservation des ressources en eau.

La motion est adoptée.

15 novembre 2001

Dépôts de documents

M. Chevette, ministre responsable de la Faune et des Parcs et ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de la Société de la faune et des parcs du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 719-20011115)

Le rapport intitulé *Vers un nouveau cadre financier du transport en commun*, préparé par le ministère des Transports.

(Dépôt n° 720-20011115)

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel du Commissaire à la déontologie policière, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 721-20011115)

Mme Maltais, ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, dépose :

Le rapport annuel de l'Office des personnes handicapées du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 722-20011115)

Mme Lemieux, ministre responsable de la Charte de la langue française, dépose :

Le rapport annuel du Conseil de la langue française, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

15 novembre 2001

(Dépôt n° 723-20011115)

Mme Goupil, ministre d'État à la Famille et à l'Enfance et ministre responsable de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel du Conseil de la famille et de l'enfance, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 724-20011115)

Le rapport annuel du Conseil de la famille et de l'enfance, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 725-20011115)

Le rapport annuel du Secrétariat à la condition féminine, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 726-20011115)

M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 727-20011115)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 188 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le rapport annuel 2000-2001, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et Centre-du-Québec, soit déferé à la Commission des affaires sociales pour étude ;

QUE le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

15 novembre 2001

La motion est adoptée.

M. le Président dépose :

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 15 novembre 2001.
(Dépôt n° 728-20011115)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Maltais, ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, dépose:

Copie d'une lettre, datée du 27 juillet 2001, adressée par Mme Claudette Bradshaw, ministre du Travail du Canada et coordonnatrice fédérale pour les sans-abri, à Mme Maltais, ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse concernant l'action communautaire.
(Dépôt n° 729-20011115)

Copie d'une lettre, datée du 14 novembre 2001, adressée par Mme Maltais, ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, à Mme Claudette Bradshaw, ministre du Travail du Canada et coordonnatrice fédérale pour les sans-abri concernant l'action communautaire.
(Dépôt n° 730-20011115)

Motions sans préavis

Mme Papineau (Prévost), au nom de Mme Robert (Deux-Montagnes), propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale pour la tolérance, qui se tiendra demain le 16 novembre 2001.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

15 novembre 2001

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre les consultations particulières sur le projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur la Régie du logement et le Code civil.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 23 novembre 2001, M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) s'adressera à M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : «la situation de l'industrie forestière ».

Puis, il informe l'Assemblée qu'à la suite d'une entente entre les leaders et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, le débat de fin de séance, demandé à la séance d'aujourd'hui, concernant la question de M. Després (Limoilou) à M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant l'Hôpital Robert-Giffard, est reporté à la fin de la séance du mardi 20 novembre 2001 et que ce débat ne sera pas comptabilisé aux fins de l'application de l'article 312 du Règlement.

AFFAIRES DU JOUR

15 novembre 2001

À 16 h 37, à la demande de M. Brassard, leader du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, l'Assemblée suspend ses travaux jusqu'à 17 heures.

Débats de fin de séance

À 17 h 02, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance entre M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis) et M. Legault, ministre de l'Éducation, concernant les engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse.

À 17 h 16, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 20 novembre 2001, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU